

# Info-Flash

## Santé Sécurité Environnement

Vendredi 04 août 2023  
Numéro 2023-SSE 11

### ⇒ Brochure INRS à destination des PME-PMI : évaluation des risques professionnels

Pour accompagner les entreprises de petite taille, l'INRS met à leur disposition une brochure exposant les risques les plus souvent rencontrés. 19 fiches de risques sont décomposées en 3 parties :

- Présentation du risque ;
- Liste d'exemples de situations dangereuses ;
- Liste d'exemple de mesures de prévention destinées à limiter le risque.

Vous pouvez accéder directement à la brochure [ici](#).

### ⇒ Etat d'avancement du dossier « passeport de prévention »

Instauré par la loi « santé au travail » du 2 août 2021, le passeport de prévention a pour objet de répertorier les attestations, certificats et diplômes obtenus par le travailleur dans le cadre des formations relatives à la santé et à la sécurité au travail, et permet ainsi d'attester l'acquisition de ces compétences.

En octobre 2022, un site internet avait été mis en place, afin de rassembler toutes les informations utiles sur le futur passeport de prévention. Depuis le 30 mai 2023, une version d'essai est accessible, uniquement pour les travailleurs et demandeurs d'emploi, via le site « [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr) ».

L'accès est donc succinct pour le moment, puisqu'il ne permet que de consulter les données sur aux certifications professionnelles en santé sécurité au travail enregistrées dans les répertoires nationaux de France compétences et renseignées par les organismes, et de les partager sous la forme d'une attestation de prévention. Il faut attendre 2024 pour que les employeurs et les organismes de formation puissent accéder au passeport de prévention et y renseigner les formations santé sécurité délivrées.

### **Les employeurs n'ont aucune démarche à faire jusqu'à l'ouverture de l'espace dédié dans le passeport de prévention en 2024.**

A noter que l'INRS [publie un rappel](#) sur l'état des lieux du déploiement du passeport de prévention et rappelle les fondamentaux du passeport .

### ⇒ Nouvelles affiches de sensibilisation sur le choix des gants

L'INRS met à disposition 4 nouvelles affiches afin de sensibiliser les entreprises à l'importance de choisir des gants adaptés à l'utilisation qui en sera faite. L'objectif de ces affiches est de rappeler qu'un gant se choisit en fonction de l'ensemble des risques auxquels les utilisateurs sont confrontés, les contraintes de la tâche à exécuter et les caractéristiques physiologiques des travailleurs.

Ainsi, parmi ces 4 affiches, 2 sensibilisent au « bon choix » des gants de protection, et 2 autres insistent sur la nécessité de vérifier l'état des gants avant de les utiliser.

Vous pouvez retrouver ces affiches [ici](#).